

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT INITIEE PAR



**PORTANT SUR 1 657 313 DE SES PROPRES ACTIONS
EN VUE DE LA REDUCTION DE SON CAPITAL**

Présentée par



PRIX DE L'OFFRE : 75 EUROS PAR ACTION, DIVIDENDE ATTACHE

DUREE DE L'OFFRE : 20 JOURS CALENDAIRES MINIMUM

**COMMUNIQUE DE MISE A DISPOSITION DES INFORMATIONS
RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT
JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE GAUMONT**



Le présent communiqué est établi par la société Gaumont et est diffusé en application de l'article 231-28 I du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (l'« AMF »).

Avis important

L'assemblée générale mixte des actionnaires de Gaumont réunie le 16 mai 2017 (l'« **Assemblée Générale Mixte** »), a autorisé la cession à la société Pathé par Gaumont de sa participation dans le capital de la société Les Cinémas Gaumont Pathé et a adopté la résolution relative à la réduction du capital par voie de rachat d'actions.

La note d'information relative à l'offre publique de rachat par Gaumont de ses propres actions (l'« Offre ») dans le cadre de la réduction de son capital a reçu de l'AMF le visa n°17-173 en date du 25 avril 2017, à la suite de la décision de conformité de l'AMF du 25 avril 2017.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Gaumont ont été déposées auprès de l'AMF et mises à la disposition du public ce jour, le 24 mai 2017.

Ces informations, ainsi que la note d'information visée par l'AMF relative à l'Offre, sont disponibles sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Gaumont (www.gaumont.fr) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

- Gaumont : 30 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly sur Seine ;
- BNP Paribas : 4, rue d'Antin - 75002 Paris.

Une traduction en langue anglaise du présent communiqué, du document comportant les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Gaumont, de la note d'information sont également disponibles sur le site Internet de Gaumont (www.gaumont.fr) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

- Gaumont : 30 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly sur Seine
- BNP Paribas : 4, rue d'Antin - 75002 Paris.

L'AMF et Euronext Paris feront connaître, par avis, les conditions de réalisation de l'offre publique de rachat et son calendrier détaillé. L'offre publique de rachat sera ouverte du 26 mai 2017 au 26 juin 2017 inclus.

L'Offre est faite aux actionnaires de Gaumont situés en France, aux Etats-Unis et dans d'autres pays, à condition que le droit local auquel ils sont soumis leur permette de participer à l'Offre sans nécessiter de la part de Gaumont l'accomplissement de formalités supplémentaires.

L'Offre est faite aux Etats-Unis conformément à la Section 14(e) du U.S. Securities Exchange Act de 1934 tel que modifié et à la Réglementation 14E y relatif. L'Offre concerne les titres d'une société de droit français et est soumise aux obligations d'information prévues par le droit français, lesquelles sont différentes des obligations d'information en vigueur aux États-Unis. Par ailleurs, les investisseurs résidant aux États-Unis doivent être conscients que la note d'information visée par l'AMF, a été préparée conformément aux standards français (tant pour ce qui est du format que pour ce qui est du style), lesquels sont différents des standards utilisés aux États-Unis. Ni la Securities and Exchange Commission ni aucune des autorités de régulation financière des États-Unis ne s'est prononcée favorablement ou défavorablement au sujet de l'Offre, ni ne s'est prononcée sur l'adéquation ou le caractère complet de ce document ou de tout autre document relatif à l'Offre.

Avertissement

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achats de valeurs mobilières dans tout autre pays autre que la France et les Etats Unis à l'exception de ceux dans lesquels une telle diffusion est autorisée par les lois et règlements.

La diffusion, la publication, ou la distribution de ce communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le présent communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

Contact

Gaumont

Christophe Riandée

Tel. +33 1 46 43 20 00

30 avenue Charles de Gaulle

92200 Neuilly sur Seine